



COMMUNE : 169 ESCALQUENS
 ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE CASTANET-TOLOSAN

N° 1259 COM (1)
 TAUX
 FDL
 2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

SOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025	Bases d'imposition effectives		Taux de référence		Taux plafonds		Bases d'imposition prévisionnelles		Produits référence		Taux votés		Produits attendus	
	2024	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025
Impôt foncier bâti (TFB)	9 566 977	49,22	114,95	9 813 000	4 829 959	49,22	4 829 959	4 829 959	28 666	82,85	4 829 959	28 666	28 666	
Impôt foncier non bâties (TFNB)	34 180	82,85	235,87	34 600	21 701	14,41	21 701	21 701	21 701	14,41	21 701	21 701	21 701	
Taxe d'habitation (TH)	266 051	14,41	59,26	150 600										
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	
Total				4 880 326										

Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	Bases d'imposition effectives	Taux de référence de TH	Taux de majoration applicable en	Bases d'imposition prévisionnelles	Produit référence	Taux de majoration applicable en	Produit attendu
	2024	2025	2024	2025	2025	2025	(col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
				<input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total soustraité	4 880 326		
Taxe foncière non bâties (TFNB)		82,85		
Taxe d'habitation (TH)		14,41		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	4 880 326		

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025								
TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	22 644			536 762	0	0	- 112 083	447 323

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025				
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
4 880 326		447 323		5 327 649

À TOULOUSE
 Le 25 MARS 2025
 Pour la Direction des Finances publiques,
 HUGUES PERRIN

Le 04 avril 2025
 Pour la commune,
 (Signature)





COMMUNE : 169 ESCALQUENS
ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE CASTANET-TOLOSAN

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. D. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe foncière bâtie :

a. Propriétés de condition modeste
b. Logements à réhabilitation, QPPV, Mayotte
c. Logements sociaux et longue durée

2 262	0	514 455	16 716
-------	---	---------	--------

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

a. Par le conseil municipal
b. Par la loi
Taxe foncière non bâtie :
a. Par le conseil municipal
b. Par la loi (terres agricoles)
c. Par la loi (autres)

1 786 040	4 720
-----------	-------

Taxe foncière non bâtie

3 329

Cotisation foncière des entreprises

a. Dotation pour perte de THLV
b. Mayotte

>>>

a. Par le conseil municipal
b. Par la loi

>>>

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
b. Base minimum
c. Locaux industriels
d. Autres allocations

>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées
b. Logements vacants soumis à la THLV
c. Bases dégrévées hors locaux vacants
d. Bases dégrévées locaux vacants
e. Bases dégrévées majo THS

150 600	>>>	104 254
---------	-----	---------

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes
b. Centrales électriques
c. Centrales photovoltaïques
d. Centrales hydrauliques
e. Centrales géothermiques
f. Transformateurs électriques
g. Stations radioélectriques
h. Installations gazifières et autres
i. Taxe sur les pylônes

22 644

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)
b. TVA prév. (comp. CVAE)
c. Coefficient correcteur
d. Taux FB commune 2020
e. Taux FB département 2020

>>>	0	0,979028	27,32	21,90
-----	---	----------	-------	-------

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	50,35	125,88	10,93000	114,95
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	96,62	241,55	5,68000	235,87
Taxe d'habitation (TH)	23,88	28,36	70,90	11,64000	59,26
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :

a. National >>>
b. Communal >>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés >>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental 10,89
b. Taux maximum de la majo >>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique 38,42